

Fiche Technique

Exposition Spécifique des Produits Algériens Johannesbourg – Afrique du Sud 29 Novembre au 03 Décembre 2024 (EXPOSITION-VENTE)

1. Contexte :

- Accompagnement et encadrement des opérateurs économiques ;
- Mise sur le marché des produits de qualité et en conformité avec les normes internationales ;
- Promotion et valorisation de la production nationale ;
- Promotion de l'exportation hors hydrocarbures ;
- Explorer le potentiel du marché algérien ;
- Attirer les investisseurs Algériens en Afrique du sud ;
- Assurez un plus grand rapprochement entre les professionnels des deux pays en vue d'augmenter les flux commerciaux et l'investissement entre les deux pays ;
- Ouverture de marchés extérieures.

2. Date :

- 29 Novembre au 03 Décembre 2024 réservé à la vente - exposition.

3. Organisateur et collaborateurs :

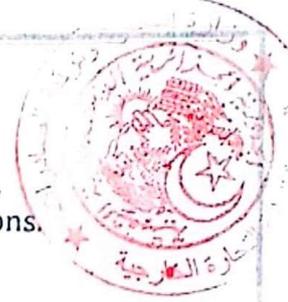
- **Organisateur** : Ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations.
- **Collaborateurs** :
 - Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Etranger
 - EPE TASDIR - Filiale Groupe SAFEX - Société Algérienne des Foires et Exportations.
 - Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur-ALGEX.
 - Chambre Algérienne de Commerce et de l'Industrie CACI.

4. Lieu :

- Sandton convention Center

5. Secteurs Concernés :

- | | |
|------------------------------------|--|
| • Agro Alimentaire | • Culture et arts |
| • Industrie Pharmaceutique | • Agriculture |
| • Santé | • Industrie |
| • Start – Up | • Energie et Mine |
| • Petites et Moyennes Entreprises | • Travaux Publics et Infrastructures de Base |
| • Pêche et Production Halieutiques | • Poste et Télécommunication |
| • Tourisme et Artisanat | • Transport |



6. Comité d'arbitrage :

- Ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations.
- Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Étranger.
- EPE TASDIR Filiale Groupe Safex - Société Algérienne des Foires et Exportations.
- Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur - Algex.
- Chambre Algérienne de Commerce et de l'Industrie CACI.

7. Volet financier :

- Prise en charge partielle (80 %) des frais des participations aux foires et expositions à l'étranger dans le cadre du **fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE)**.
 - Frais de publicités (affichages, brochures, dépliants, publicité sur médias écrits et audio visuel), spécifiques à la manifestation considérée (intitulé de la foire, période, lieu, ...etc), sont éligibles à une couverture par le FSPE.
 - Frais de transport à l'exportation des produits périssables ou destinations éloignées.

Réf : *Compte d'affectation spéciale n° 302-153*

Intitulé « Fonds spécial pour la promotion des exportations ».

- Espace d'exposition : 1000 m²
- Nombre d'exposants : 80
- Prix du mètre carré : 12 000 DA/TTC
- Poids max autorisé : 80 kg

8. Echéanciers :

- Date limite d'inscription : 30 Octobre 2024.
- Dernier délais de dépôt des échantillons : 14 Novembre 2024.

9. Dossier de participation :

- Copie du registre de commerce ;
- Copie du numéro d'immatriculation fiscale - Nif ;
- Liste de colisage en français (Nombre d'article, poids/article, valeur/article) ;
- Facture commerciale en français valorisée en Dinars Algérien et en Euros ;
- Certificat d'origine en français délivré par la Chambre Algérienne de Commerce et de l'Industrie ;

NB.

- **Inscription en ligne :** <https://www.algex.dz>

10. Médiatisation :

- Emissions radiophoniques ;
- Presse écrite et filmée.

11. Sites web:

<https://www.commerce.gov.dz>

<https://www.safex.dz>

<https://www.algex.dz>

<https://www.caci.dz>

<https://www.mfa.gov.dz>